



LA RURALITÉ EN COLÈRE



Pour une ruralité « libre, vivante et respectée »

Motion à destination de Monsieur le Président de la République

Au cours de l'année 2017, et plus précisément lors de la campagne électorale pour les élections présidentielles, vous déclariez lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Chasseurs, « *il faut laisser respirer les chasseurs (...), les chasses traditionnelles font partie du patrimoine de notre pays, elles ne nuisent en rien aux espèces que l'on chasse, elles sont le reflet des traditions d'un terroir et d'un mode de vie.* »

Plus de 20 % des Français vivent en milieu rural. Les valeurs du monde rural sont partagées et soutenues par 77% des citoyens, elles sont enracinées dans le cœur de Français et font partie intégrante de l'identité de notre pays. Elles constituent ainsi des repères pour tous les Français et constituent un socle fort du pacte républicain et de notre nation.

Les récentes décisions du Conseil d'Etat et du Ministère de la Transition Ecologique concernant les chasses traditionnelles ont valeur de symbole. L'interdiction de la pratique de toutes les chasses traditionnelles françaises porte atteinte à notre patrimoine culturel et identitaire. Ces décisions provoquent non seulement l'incompréhension et la colère des chasseurs mais aussi celles de tous les ruraux qui se sentent « *une fois de plus* » attaqués et stigmatisés.

Dans le même temps, la proposition de loi DOMBREVAL qui sera étudiée à l'automne par le Sénat, vise à contraindre très fortement la détention, l'élevage et l'utilisation des animaux domestiques. Comment ne pas y voir, à nouveau, et « *une fois de trop* » une attaque contre de nombreuses activités du monde rural : l'élevage, la chasse, la pêche ou encore l'équitation...

C'est pourquoi nous vous demandons Monsieur le Président, de réaffirmer vos convictions dans la préservation de notre patrimoine vivant en œuvrant aux fins de :

- Rétablir la chasse à la glu,
- Rétablir les chasses traditionnelles à la matole, aux pantés ainsi que la tenderie aux vanneaux, aux grives et aux merles,
- Maintenir la chasse du petit gibier de montagne,
- Faire cesser les restrictions permanentes apportées à la réglementation des nuisibles et du piégeage pour préserver le petit gibier de plaine et la biodiversité qui lui est associée,
- Renoncer à la proposition de loi DOMBREVAL,
- Faire revenir Mesdames Barbara POMPILI et Bérangère ABBA, dans des considérations respectueuses de la chasse Française

Nous comptons sur votre soutien et votre confiance à l'égard des territoires ruraux et à ceux qui les font vivre !